

Pr��sences :	J��r��mie Beauregard Gu��rin Richard Beausoleil, vice-pr��sident Robert Bergevin Normand Dansereau M��lodie D��nomm��e St��phanie Goulet Danielle Lambert Nadia M��nard Marie-Lou Racine, pr��sidente
Absences :	Mathieu Bergeron Alexandre D��sy Martine Lavall��e Fred-William Mireault Audrey Ricard St��phany Trudeau
Directrice g��n��rale par int��rim :	Julie Riopel
Secr��taire g��n��rale :	Marie-��l��ne Laperri��re
Invit��s :	Beno��t Comtois, directeur des investissements du Service des ressources mat��rielles Jonathan Fontaine, directeur g��n��ral adjoint

1. **OUVERTURE DE LA S  ANCE ET CONSTATATION DU QUORUM**

La Pr  sidente constate le quorum et ouvre la s  ance. Il est 19 h 00.

2. **V  RIFICATION DE LA PROC  DURE DE CONVOCATION**

La secr  taire g  n  rale d  clare la proc  dure de convocation conforme    l'article 165 de la *Loi sur l'instruction publique* (ci-apr  s nomm  e : « LIP »). En conformit   avec l'article 163 de la LIP, l'avis de convocation a   t   envoy   le lundi 11 mai 2026    chacun des membres du conseil d'administration et l'avis public a   t   donn   le lundi 11 mai 2026.

3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le projet d'ordre du jour a   t   transmis avec l'avis de convocation.

CA 2026-05-14-050

IL EST PROPOS   par madame Nadia M  nard et r  solu unanimement :
D'ADOPTER l'ordre du jour comme il a   t   d  pos  .

4. **RESSOURCES MAT  RIELLES**

4.1. **Choix de l'entrepreneur pour la construction d'une nouvelle   cole primaire    Saint-Charles-Borrom  e**

Dans le cadre du Plan qu  b  cois des infrastructures 2022-2032, le ministre de l'  ducation (MEQ) a autoris   le Centre de services scolaire des Samares (CSSS)    construire une   cole primaire de 23 classes    Saint-Charles-Borrom  e.

Le 13 d  cembre 2024, le MEQ a proc  d      la mise sur pause de projets d'ajout d'espace afin de consid  rer les niveaux d'investissements disponibles au Plan qu  b  cois des infrastructures. Pour cette raison, le CSSS n'a pas pu r  aliser la construction de la nouvelle   cole dans le d  lai initialement pr  vu.

Le 16 février 2026, le MEQ a autorisé le projet alternatif du CSSS, soit celui de construction d'une école primaire de 27 classes à Saint-Charles-Borromée, soit un ajout de 5 classes par rapport à la demande initiale.

Dans cette même lettre, le MEQ accorde au CSSS un financement de 36 457 031 \$ TTI.

Dans le cadre d'une entente de partenariat conclue entre le CSSS et la Ville de Saint-Charles-Borromée, il a été convenu que le CSSS réaliserait certains travaux municipaux concomitamment à la construction d'une nouvelle école, soit l'aménagement d'un parc municipal destiné tant aux élèves qu'à la population charloise.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT que, dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2022-2032, le ministre de l'Éducation (MEQ) a autorisé le Centre de services scolaire des Samares (CSSS) à construire une école primaire de 23 classes à Saint-Charles-Borromée;

CONSIDÉRANT que le 13 décembre 2024, le MEQ a procédé à la mise sur pause de projets d'ajout d'espace afin de considérer les niveaux d'investissements disponibles au Plan québécois des infrastructures;

CONSIDÉRANT que, le 16 février 2026, le MEQ a autorisé le projet alternatif du CSSS de construction d'une école primaire de 27 classes à Saint-Charles-Borromée;

CONSIDÉRANT que le projet de construction sera financé par le MEQ, selon l'autorisation reçue le 16 février 2026;

CONSIDÉRANT que le CSSS a procédé à un appel d'offres public selon le mode d'adjudication du prix le plus bas, conformément au *Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics (chapitre C-65.1, r. 5)*;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions effectuée par le Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT que la soumission retenue est conforme et admissible;

CONSIDÉRANT que le CSSS doit obtenir l'autorisation du MEQ avant d'adjuger le contrat de travaux de construction;

CONSIDÉRANT que le CSSS devra présenter une demande de financement supplémentaire au MEQ;

CA 2026-05-14-051

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Beausoleil et résolu unanimement :

DE RETENIR la soumission de Consortium Raymond Inc. (Mirabel) pour le projet de construction d'une nouvelle école primaire à Saint-Charles-Borromée, au montant de 29 574 700,00\$ avant taxes (33 946 023,83\$ TTI);

D'AUTORISER la direction du Service des ressources matérielles à signer tous les documents relatifs à ce projet à la suite de l'obtention de l'autorisation du MEQ d'adjuger le contrat de travaux de construction et à la suite de la réception du financement supplémentaire du MEQ.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 19 h 11.

Marie-Lou Racine
Présidente

Marie-Élène Laperrière
Secrétaire générale